

ABANDON DE COURS OU DES ÉTUDES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Nom :	Prénom :	Matricule :
MI <input type="checkbox"/> DESS <input type="checkbox"/> M.Ing. <input type="checkbox"/> M.Sc.A. <input type="checkbox"/> Ph.D. <input type="checkbox"/> Libre <input type="checkbox"/>	Programme :	
Option ou orientation :	Microprogramme :	
Directeur de recherche :		
Codirecteur :	Codirecteur :	

ABANDON DE COURS

Conformément à l'article 7.7 de l'annuaire des études supérieures, je désire abandonner le ou les cours suivant(s) :

Trimestre	Numéro du cours	Titre du cours
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

L'abandon d'un cours hors établissement s'effectue par l'entremise du site du [Bureau de coopération interuniversitaire \(BCI\)](#).

Droits de scolarité : Les frais de scolarité sont exigés pour un cours abandonné. Un cours abandonné sera indiqué au dossier avec la note « R ». Il sera automatiquement reporté à votre plan d'études et vous devrez le reprendre. Pour le remplacer par un autre cours, vous devez compléter une « modification d'un plan d'études ».

Signature de l'étudiant

Date

ABANDON DES ÉTUDES

Conformément à l'article 7.8 de l'annuaire des études supérieures, je désire abandonner mes études pour la ou les raison(s) suivante(s) :

Note : Vous devez remettre votre carte étudiante au Registrariat en même temps que ce formulaire.

(non nécessaire si les frais de scolarité sont maintenus)

Droits de scolarité :

Lorsqu'un étudiant abandonne ses études après la période de modification, tous les frais de scolarité sont exigibles, incluant les frais des assurances collectives.

Pour faire annuler l'une ou l'autre de ces assurances (ou les deux), l'étudiant doit communiquer directement à l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ) - santé et dentaire au (514) 844-3733. Si l'assureur accepte de le rembourser, le chèque sera versé directement à l'étudiant.

Pour faire annuler l'assurance maladie et hospitalisation pour les étudiants étrangers, l'étudiant doit se présenter au Registrariat (local A-201) et rapporter sa carte d'assurance maladie.

Signature de l'étudiant

Date

RÉSERVÉ AU REGISTRARIAT

Remarques : _____

Signature autorisée du Registrariat

Date